



STEWARDS  
LOG NR 39

POSTED  
at 09 h 42 m

SAISON : 2022

EPREUVE : Magny-Cours  
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,  
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

	Essais Qualificatifs	X	1 <sup>ère</sup> Course	2 <sup>ème</sup> Course
--	----------------------	---	-------------------------	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Diamètre bride d'admission + étanchéité
3	26.13	Carrossage Ar
2	§ 7	Demi-essieux arrière

Légendes :	1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
	2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ.FFSA GT

N° des véhicules concernés :

6	64	69
---	----	----

**OBSERVATIONS :**

L'ensemble des voitures ont été vérifiées conformes sur les points objets des contrôles.

Fait à : Magny-Cours Le : 15/05/2022

**Le Commissaire Technique**  
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>15/05/22</u>	Date de réception	<u>19/05/22</u>
Heure	<u>09h00</u>	Heure	<u>09.40</u>
Signature	 R. GUILLEMAIN 66508	Signature	